



Questions d'Éduc.

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 008 septembre 2013

Morale laïque un levier?

La **fédération UNSA** des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



Sommaire

4 En attendant le choix du Ministre



5 à 7 La morale laïque à l'école

8 à 10 Se construire autrement



10 et 11 Pour prolonger la réflexion



Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur <http://cha.unsa-education.com/>



Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE

Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN

Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis Adam

Secrétaire national - Secteur Éducatif

Dominique DEGUEYER

Françoise DUCROQUET

Céline FAURAND

Eddy KHALDI

Stéphanie DEVANSSAY

Conseillers Nationaux - Secteur Éducation

Claudie ALLAIRE

Laurence JACQUEY

Delphine LABAHAN

Conseillères Nationales - Secteur Communication

Pascal LEBRUN

Photographe

Nos Partenaires



ASSURÉUR MILITANT

2

Questions d'Éduc

N° 008 Septembre 2013



L'enseignement de la morale laïque : un levier pour changer l'Éducation ?

Cela avait beaucoup été débattu, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale l'a fait : la morale laïque revient à l'École.

Nous ne développerons, ici, ni les étapes ni l'histoire qui successivement auront fait alterner enseignement moral, instruction puis éducation civique pour aboutir à la morale laïque.

Au-delà de l'enjeu éducatif et citoyen indéniable qu'une telle démarche peut apporter, « Questions d'Éduc » se penche aussi sur le formidable levier pédagogique qu'une telle Éducation peut favoriser.

En effet, la balle est encore dans le camp du ministre. S'il choisit comme nous le souhaitons une éducation au sens large, il permettra la mise en œuvre de véritables projets pédagogiques innovants. Si, comme nombre de ses prédécesseurs, il opte pour un enseignement disciplinaire, il condamnera la morale laïque à une généreuse idée, variable d'ajustement des emplois du temps.

Choisissons l'optimisme !

Et s'il ne s'agissait pas, cette fois, d'apprendre quelques sentences bien senties et inscrites, chaque matin, en haut du tableau noir ? Si plus qu'un enseignement, on parlait d'une éducation ? Si au-delà d'un contenu à savoir, il s'agissait de mettre en place des démarches collectives et participatives permettant d'apprendre à se connaître, se comprendre et se respecter, à connaître, comprendre et respecter l'autre, à vivre en société ?



En attendant le choix du Ministre

S' il n'est pas le premier à vouloir un retour d'un enseignement de la morale à l'École, Vincent Peillon est un des rares, depuis longtemps, à l'inscrire dans un renforcement de la laïcité

Le rapport remis au ministre porte quelques axes forts. Ainsi, il précise que « la morale enseignée à l'École ne peut être qu'une morale laïque en ce qu'elle est non confessionnelle et une morale civique en ce qu'elle est en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique ».



Un enseignement moral doit permettre de « **renouer l'individu et le commun**, de réarticuler le moral et le civique, la personne et le citoyen, de retrouver les conditions pour faire communauté ». Cela passe « par la remobilisation du **principe de l'intérêt général** ; par la **formation du sujet moral, du jugement moral, de la personne morale** ».

Il s'agit de participer à « une appropriation libre et éclairée par les élèves des valeurs qui fondent la République et la démocratie » parmi lesquelles « **la dignité, la liberté, l'égalité – notamment entre les filles et les garçons –, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toute forme de discrimination** ».

Aussi, « outre le développement de ces capacités de délibération et de discussion, l'enseignement doit former un sujet moral capable d'agir dans la relation à l'autre : il doit donc reposer sur la coopération, la prise de responsabilité, les pratiques participatives et **valoriser l'engagement des élèves dans la communauté** ».

Les rapporteurs distinguent les connaissances indispensables à une éducation à la citoyenneté. Ils affirment donc que « les valeurs doivent être transmises dans leur dimension intellectuelle (leur contenu), mais aussi pour ce qu'elles « valent » (leur raison d'être) et ce qu'elles induisent comme conduite et comme engagement ». L'enseignement laïque de la morale devrait donc être « articulé autour de deux grandes dimensions : une dimension d'enseignement

proprement dite et une dimension « vie de la classe » et « vie scolaire » pour favoriser une culture de la responsabilité, de l'égalité, de la coopération, de la solidarité. ». Il doit donc s'appuyer sur une pédagogie qui fait appel « à la réflexion des élèves, mais pas seulement ; il doit permettre de mettre en acte les principes et les valeurs de la morale, d'orienter l'action. [...] Il doit impliquer les élèves pour les amener à construire leur propre jugement et doit mettre en œuvre des pratiques sociales qui permettent de construire la relation aux autres. ». Enfin, « il doit privilégier le libre examen auquel les élèves seront progressivement exercés. Il doit permettre une progression dans l'acquisition des outils du langage par la lecture de textes, la présentation de dilemmes moraux, l'engagement dans un projet, etc. »

De l'ensemble de ses principes, le rapport fait des propositions de contenus, de démarche d'évaluation et insiste sur l'indispensable formation des enseignants et des personnels d'Éducation. Il revient, à présent, au ministre de dire ses choix et de confier au nouveau Conseil National des Programmes leur mise en musique.

La Morale laïque à l'École : pour l'Éducation, pour la République

Suggérer la mise en place pour l'École d'une morale laïque, c'est croire en l'Éducation

C'est donc croire qu'en formant l'Homme, on peut agir sur la société. Le ministre de l'Éducation nationale, soutenu par une très forte majorité de l'opinion, a toute la légitimité pour s'engager dans ce projet d'une morale laïque. Sans céder à la nostalgie, cette démarche généreuse et louable constitue un hommage implicite aux bâtisseurs de l'École publique.

La morale laïque doit être une nouvelle construction qui respecte la diversité des opinions et des convictions religieuses, philosophiques, politiques... Tout le contraire d'un dogme. « La laïcité est le véritable œcuménisme » répétait Jean Cornec. La morale laïque « n'est pas adossée à une espérance »¹.

Impérativement, elle doit s'affranchir des options religieuses ou métaphysiques qui peuvent diviser les Hommes. La morale de l'École de la République ne peut donc porter la marque d'aucune religion. Elle se doit d'être universelle. De fait, elle ne peut être que laïque pour respecter la liberté de conscience de chacune et chacun².

1. Nicolas Sarkozy, discours au Palais du Latran de 2007 : « La morale laïque risque toujours de s'épuiser quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini. » ... « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur. »

2. Diderot : « Je permets à chacun de penser à sa manière, pourvu qu'on me laisse penser à la mienne. »



Former le citoyen est constitutif de l'idée même de République

Ce lien consubstantiel avec la République fait de l'École, ouverte à toutes et tous, une institution émancipatrice et non un service, voire une entreprise privée, que la puissance publique pourrait déléguer à telle ou telle confession. Certes, l'École ne peut prétendre, seule, incarner la République et les principes qui la fondent. Mais, n'a pas disparu pour autant l'enjeu républicain de l'École. Enjeu pour conduire les jeunes, futurs citoyens responsables, vers le meilleur d'eux-mêmes, dans une relation de solidarité aux autres pour s'insérer dans la vie sociale. L'École est un moment important. Elle reste, encore aujourd'hui, le lieu institutionnel essentiel de socialisation.

Cette École a besoin d'une morale laïque pour favoriser la mixité sociale et concrétiser le vivre ensemble pour s'opposer à l'immanquable individualisme, porté aujourd'hui par le libéralisme, et déjà dénoncé, hier, par Auguste Comte : « Le triomphe de l'individualisme aboutit à la tolérance illimitée donc à l'anarchie morale. »³

3. Auguste Comte : « Le triomphe de l'individualisme aboutit à la tolérance illimitée donc à l'anarchie morale. Chacun est désormais libre de choisir les maximes selon lesquelles il va produire sa vie. Du coup toute autorité est perçue comme une atteinte plus ou moins directe à la souveraineté de la personne. Par ailleurs, alors que dès sa naissance, l'individu est débiteur de la société qui l'accueille, le sens du devoir cède bientôt le pas à la revendication des droits. Bref toutes les conditions semblent réunies pour que le désordre moral grandisse. »

Le devoir de former les citoyens

Dans le domaine de l'Éducation, seule l'intervention de la puissance publique, affranchie de toute tutelle, ecclésiastique ou autre, sans distinction d'origine, sociale, culturelle et autres convictions, est la condition nécessaire de l'égalité des chances pour la formation de citoyens en devenir. Ces citoyens, égaux avec la laïcité, deviendront maîtres de leur destin, capables d'autonomie de jugement indispensable à leur émancipation.



« L'État a le devoir de former des citoyens » énonçait Condorcet, au nom de l'intérêt général et des valeurs

communes, sans pour autant « créer une sorte de religion politique et violer la liberté », ce afin de préserver la liberté de conscience de chacune et chacun. Cette ambition de former le citoyen est indissociable du vivre ensemble dans la collectivité nationale : « Chaque société se fixe un certain idéal de l'homme, de ce qu'il doit être du point de vue intellectuel, physique et moral : cet idéal est le pôle même de l'éducation. La société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité. L'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant à l'avance dans l'âme de l'enfant les apparentements fondamentaux qu'exige la vie collective. Par l'éducation, l'être individuel se mue en être social. »

Le creuset républicain de l'École reste encore à construire. Il demeure encore profondément éclaté par des tendances de plus en plus consuméristes avec le financement public d'un système dual. La morale laïque pourra-t-elle permettre de renforcer l'attachement à l'École républicaine ? École qui, ces dernières années, n'a pas toujours été défendue par ses gouvernants qui développaient l'idée de concurrence entre établissements dans une logique de privatisation du système éducatif.

La morale laïque n'est pas une sorte de croyance à l'envers

On ne peut mettre sur le même plan la foi et la raison, la superstition et la science, le créationnisme et le darwinisme où chacun choisit ce qu'il veut.

L'École ne saurait être considérée comme un simple prestataire de services alors qu'elle a pour mission de former à la citoyenneté. La logique qui prévaut actuellement résulte de l'opposition entre l'État et des « clients-consommateurs » qui jugent que l'institution scolaire

publique entrave leur libre choix. Il convient de donner aux jeunes la conscience sociale du « vivre ensemble » pour prendre dans l'intérêt général sa part de responsabilité.

Ferdinand Buisson en 1900 à l'« Exposition universelle » lors d'un « congrès de philosophie » récusait déjà le dogme d'une morale laïque figée : « De même que les rapports des hommes entre eux diffèrent,

évoluent et se modifient dans le temps et dans l'espace dont ils subissent la condition, la morale elle-même est obligée de différer, d'évoluer, de se modifier. »



« Bannissons donc de notre esprit cette superstition d'un catéchisme moral arrêté une fois pour toutes, pour les hommes de tous les temps et de tous les pays. L'homme est un devenir, la laïcité est un devenir, la morale aussi. Elle n'est pas faite, elle se fait. Si elle n'évoluait pas d'aujourd'hui à demain, elle ne répondait pas demain à des besoins qui dépassent ceux d'aujourd'hui au moins autant que ceux-ci ont dépassé ceux d'hier ».

Et il ajoutait que la morale n'était que l'incarnation de la société :
 « Non, jamais la morale n'est parfaite, mais c'est que la société ne l'est pas. À un moment, et à un lieu donné, au nôtre, par exemple, il manque à la morale exactement ce qui manque à la société. Une morale vaut ce que vaut la civilisation dont elle est le résumé.
 La théologie n'est pas apte à apporter aux problèmes nouveaux des réponses toutes faites parce qu'elle est liée au pouvoir religieux. ».



La laïcité seule est capable d'accueillir toutes les diversités



Pour la morale laïque, il ne s'agit en aucun cas de dissoudre ni les identités ni les libertés fondamentales, mais de revendiquer d'abord la liberté de conscience. La nécessité s'impose de construire une culture publique et civique laïque seule capable d'accueillir toutes les diversités. Cette culture se forge, d'abord dans l'École publique laïque affranchie de toute tutelle. L'École publique, où s'élabore la citoyenneté, qui impose un espace laïque libre de tout assujettissement religieux ou autre où tous les élèves bénéficient des mêmes droits et se voient imposer les mêmes devoirs.

On ne peut abandonner cette mission fondamentale d'une École publique laïque qui prépare et institue la citoyenneté où les élèves rassemblés apprennent à vivre ensemble par-delà leurs appartenances politiques, religieuses ou philosophiques, ou celles de leurs parents. Ainsi, et seulement ainsi, on préserve la liberté de conscience des citoyennes et citoyens en devenir.

En savoir +

Retrouvez dans " Question de Société " n°006 une analyse plus développée des principes qui définissent, régissent et expliquent la morale laïque.

Sur le blog Questions d'Éduc, d'autres textes sont disponibles, et vous pouvez y déposer vos commentaires, pistes de réflexion et témoignages.

Construire autrement son rapport à soi, aux autres, à la société

Aujourd'hui, j'ose prendre la parole. J'ose demander de l'aide. ...

Cette démarche que suivent chaque jour, chaque semaine, des milliers d'enfants, d'élèves s'appuie sur l'agenda coopératif proposé par l'OCCE. Rien à voir avec la morale laïque ? Rien n'est moins sûr ! De quoi s'agit-il ? D'un dispositif accompagné qui permet de développer l'estime de soi et des autres, de coopérer, de communiquer, de composer, d'apprendre à vivre ensemble, de s'apprendre mutuellement des connaissances, de créer du lien social, relationnel, de renforcer la démarche de prévention par la confiance en soi, de trouver du goût, du plaisir à l'école, de développer son esprit critique et ses réflexions sur soi et sur les autres, de créer un climat de classe propice aux apprentissages, de développer les valeurs de la coopération, ... en une phrase, c'est une éthique en acte du respect et de la tolérance, de l'entraide et de la co-production, une aide à vivre et agir ensemble...



Au collège, pas facile de vivre entre garçons et filles, ensemble. Alors ici on a décidé de mettre le problème en scène, de le poser et de l'exposer, de le jouer pour ne pas le cacher, pour poser toutes nos questions, apporter des réponses, trouver des solutions, les inventer... grâce aux ateliers de théâtre participatif, de théâtre forum.

La méthode inventée par Augusto Boal et son théâtre de l'opprimé dans les années 70 est ainsi entrée, avec l'apport d'associations ou de compagnies théâtrales, dans plusieurs établissements scolaires. Il s'agit de proposer autour d'une question, d'un problème, d'une situation de blocage de courtes scènes qui pourront à tout moment être modifiées, transformées, retournées par les participants qui sont à la fois spectateurs et acteurs. Comme le plateau de théâtre n'est pas la vraie vie, qu'on y joue des personnages, tout y est permis, possible, imaginable. Les pistes qui y sont expérimentées, les solutions proposées, les réponses construites, permettent, elles, de grandir, d'apprendre, d'aller plus loin... sur la scène comme dans la vie !

Une fois de plus, Kévin et Elodie se prennent la tête en montant les escaliers pour se rendre en cours. Mourad s'approche. Il n'hésite pas à intervenir. Il est un bon camarade. Il cherche les mots et les gestes qui apaisent. Il les apprend. Il est médiateur de conflit.

La médiation des conflits par les élèves est une réponse efficace aux petites violences quotidiennes et aux incivilités. Elle fait intervenir des élèves extérieurs aux litiges, formés pour trouver une solution. Elle doit être inscrite dans le projet d'établissement et être travaillée avec toute la communauté éducative. Elle met en évidence les valeurs partagées et qui paraissent essentielles à transmettre aux élèves : la solidarité, le respect de soi et des autres. La médiation par les pairs permet de responsabiliser les élèves, en les impliquant dans la résolution des conflits. Il doit y avoir une équipe d'adultes volontaires, motivée et pluri-catégorielle, qui accompagne les élèves médiateurs. Une fois formés, les élèves médiateurs sont capables de former leurs camarades, leurs nouveaux camarades médiateurs. Les points positifs, l'acquisition surtout de compétences sociales et civiques chez les élèves médiateurs.

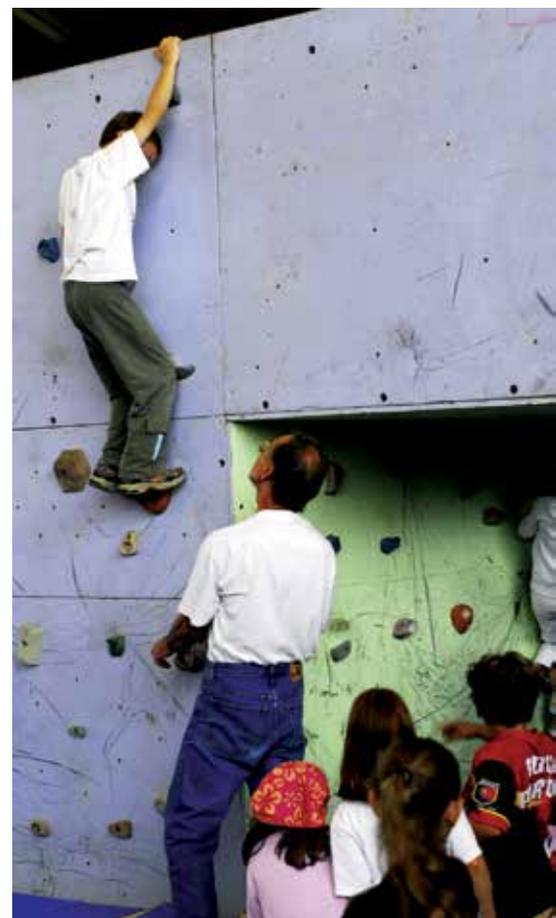
Mais, c'est aussi un outil supplémentaire dans l'arsenal quand les élèves rencontrent des difficultés relationnelles.

C'est donc vraiment un plus pour aller vers un climat plus apaisé dans les établissements.

Classes coopératives, théâtre forum, médiateurs de conflit..., trois démarches, parmi de nombreuses autres, qui introduisent d'autres manières d'envisager l'Éducation, la place et le rôle des élèves, l'apport de la communauté éducative et dépasse le seul contenu disciplinaire.

Ces approches n'ont certes pas attendu la volonté du ministre de renouer avec la morale laïque pour se développer dans de nombreuses écoles, de nombreux établissements, grâce à l'investissement d'équipes, souvent avec le concours de partenaires associatifs. Mais il faut constater que ces expériences – que l'on qualifie d'innovantes et dont officiellement on se félicite – demeurent souvent marginales, au stade des expérimentations, qu'elles sont souvent peu aidées (matériellement, financièrement...), voire peu soutenues par l'adminis-

tration même de l'Éducation Nationale. Pire, ces pratiques nécessitent de la formation, du temps de préparation, de travail en équipe, d'échange... or cela manque cruellement jusqu'à présent.



La morale laïque ne transformera, certes, pas tout. Mais, elle s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'École de la République visant à mieux l'investir dans la réussite de tous, la formation à la citoyenneté, la construction du mieux vivre ensemble. Cela passe par l'instauration de la coopération à la place de la compétition, par une meilleure construction de l'estime de soi et du droit à l'erreur pour tous, par l'usage de son esprit critique et de son libre arbitre, par la connaissance, le respect et la compréhension de l'autre, quelles que soient ses différences.



Des savoirs sont indispensables pour avancer sur cette voie. Mais l'élaboration des savoirs être, indispensables

à la vie collective, ne peuvent s'apprendre uniquement de manière théorique. Ils doivent s'appréhender concrètement, s'incarner dans les actions de tous les jours, s'approprier dans le faire. Et quelle méthode plus efficace pour les faire découvrir, expérimenter, mettre en œuvre que de les faire devenir les principes mêmes de la pédagogie mise en œuvre au sein des classes, des écoles, des établissements ? La morale laïque, parce qu'elle interroge la manière dont chacun apprend à se connaître, à respecter et vivre avec les autres, à fabriquer de l'action collective, peut être un formidable levier pour la mise en œuvre de cette démarche pédagogique qui s'appuie sur la participation, la coopération, la prise de responsabilité, la construction collective de savoirs, savoirs faire et savoirs être utiles à tous.

Une manière active de répondre à l'évidence qui impose que la Refondation de l'Éducation sera pédagogique ou ne sera pas.

Pour prolonger la réflexion

L'enseignement de la morale laïque à l'école

a suscité de nombreuses réactions, nous vous proposons quelques textes d'hier et d'aujourd'hui à lire ou à relire :

- BUISSON Ferdinand

Dans son Histoire de l'enseignement en France, Antoine Prost écrit de Ferdinand Buisson qu'il est « l'incontestable animateur de toute l'œuvre scolaire de Ferry et de Goblet »

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>

- COSTA-LASCOUX J., AUDUC J.-L. (2006).

La laïcité à l'École : un principe, une éthique, une pédagogie,
Scérén/CRDP de l'académie de Créteil.

- DURKHEIM E. (1924). L'éducation morale, Paris : PUF.

- DUBET François :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/04/23042013Article635022982319318314.aspx>

- GHRENASSIA Patrick :

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2013/04/25042013Article635024736773258525.aspx>

- KINTZLER Catherine :

<http://www.mezetulle.net/article-dossier-enseigner-la-morale-laïque-a-l-ecole-publique-110021513.html>

- LEGRAND L. (1991).

Enseigner la morale aujourd'hui, Paris : PUF.

- LELIEVRE Claude

Une morale «laïque»?

<http://blogs.mediapart.fr/blog/claude-lelievre/300712/une-morale-laïque>

La morale, la famille et l'école

<http://blogs.mediapart.fr/blog/claude-lelievre/220413/la-morale-la-famille-et-lecole>

Vers l'enseignement du «fait laïque»?

<http://blogs.mediapart.fr/blog/claude-lelievre/150912/vers-lenseignement-du-fait-laïque>

Vers quel enseignement d'une morale laïque?

<http://blogs.mediapart.fr/blog/claude-lelievre/030912/vers-quel-enseignement-dune-morale-laïque>

- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT :

<http://www.laligue.org/wp-content/uploads/2012/11/IEM-204-9-15-dossier.pdf>

Quant aux innovations pédagogiques,
de nombreux mouvements s'en font les échos, dont :

L'OCCE :

<http://www.occe.coop/federation/>

L'AROEVEN :

<http://www.aroeven.fr/>

Le CRAP, Cahiers pédagogiques :

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/>

Ou le site ministériel Eduscol :

<http://eduscol.education.fr>



Un syndicat pour moi!

Adhérer c'est être
plus forts ensemble



La **fédération UNSA**
des **métiers** de l'**Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

